

## LE SÉNAT

Le mercredi 13 octobre 1976

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### L'HONORABLE SÉNATEUR J. HARPER PROWSE

ÉLOGE FUNÈBRE

**L'honorable Raymond J. Perrault:** Honorables sénateurs, nous avons tous appris avec consternation le décès, survenu le 28 septembre, de notre estimé collègue le sénateur J. Harper Prowse. Depuis plus de dix ans qu'il siégeait au Sénat, il s'était signalé comme un ardent défenseur des droits canadiens, de l'ouest du Canada et de l'Alberta, sa province natale.

Nous conserverons tous de lui le souvenir d'un homme d'une compassion sans bornes, d'un véritable philanthrope dans toute l'acception du terme.

Le sénateur Prowse était diplômé en droit de l'Université de l'Alberta. En 1938, il s'était lancé dans le journalisme et s'était joint à titre de rédacteur à l'équipe du *Bulletin* d'Edmonton, journal aujourd'hui disparu. Au début de la seconde guerre mondiale, il s'était enrôlé dans le Loyal Edmonton Regiment. Il a servi six années outre-mer et a été blessé à deux reprises au combat.

Comme vous le savez honorables sénateurs, le sénateur Prowse fut, lorsqu'il a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de l'Alberta en 1944, l'un des trois représentants non politiques des forces armées et il poursuivit parallèlement sa carrière journalistique en écrivant une chronique populaire sur les affaires des anciens combattants dans une publication intitulée *The Road Ahead*.

Il fut élu chef du parti libéral en 1947, une période difficile pour ce parti dans l'histoire politique de l'Alberta. Il se révéla un adversaire de taille pour le gouvernement de l'époque dirigé par notre distingué collègue, le sénateur Manning. Le sénateur Prowse occupa ce poste jusqu'à sa démission comme chef de son parti en 1958 et son départ de la scène politique provinciale en 1959.

C'est du temps où il était chef du parti libéral en Alberta, avec tout ce que cela comportait de difficultés et de défis pour l'opposition face à un gouvernement fort, que j'ai été amené à connaître le sénateur Prowse et que j'ai commencé à être inspiré par ses multiples talents et les idées qu'il a préconisées et propagées à cette époque.

Nommé au Sénat en février 1966, il fut membre de nos comités des finances et des affaires juridiques et constitutionnelles, s'acquittant de ses fonctions avec beaucoup de distinction en dépit d'infirmités physiques.

Le *Journal* d'Edmonton, dans un éditorial en hommage à notre défunt collègue déclare:

J. Harper Prowse avait beaucoup de talents et s'intéressait à beaucoup de choses. Il en a entrepris et réussi beaucoup. C'était un homme que les difficultés inspiraient.

Sa mort, à l'âge de 63 ans, est prématurée et constitue une perte inestimable pour cette Chambre. Je suis sûr que tous les honorables sénateurs se joignent à moi pour exprimer nos plus sincères condoléances à sa mère, à sa femme Irène, à sa fille Dianne, à son fils James, ainsi qu'à ses autres parents et à ses nombreux amis.

**L'honorable Jacques Flynn:** Honorables sénateurs, en la personne de Harper Prowse, la mort a ravi un homme courageux et perspicace, un libéral qui a lutté vaillamment et efficacement pour défendre la liberté individuelle. Le sénateur Prowse était préoccupé par la limitation infligée par le gouvernement, les syndicats, le monde des affaires et, en fait, par la société en général, aux droits et privilèges des Canadiens.

C'était un orateur exceptionnellement brillant, du genre classique, et il n'était jamais aussi éloquent que lorsqu'il critiquait sévèrement les partisans de l'autorité et défendait le simple citoyen contre l'insensibilité d'une société à échelle démesurée et gouvernée en grande partie par des bureaucrates.

Harper Prowse nous manquera parce qu'il a perçu si vivement les dangers qui menacent l'individu dans une société gouvernée à outrance. Non seulement avait-il vu ce que la plupart d'entre nous avons omis de voir, mais il l'a dénoncé violemment, avec l'éloquence qui commande le respect et touche l'auditeur.

Chez lui, la colère n'était pas un vice, mais plutôt une vertu vivifiante; et même s'il était un homme des plus agréables, des plus aimables et, en fait, des plus sensibles, on pourrait décrire avec justesse Harper Prowse, en tant que politicien et protecteur des droits individuels, comme un homme colérique. Il avait une autre raison de paraître colérique. Au cours des 40 dernières années, il était aussi frustrant et difficile d'être libéral en Alberta que d'être conservateur au Québec.

Ceux d'entre nous qui se préoccupent de l'érosion de la liberté individuelle pleurent la mort de Harper Prowse, notre compagnon d'armes. A son épouse et à ses enfants j'offre, au nom de mes collègues de l'opposition, nos plus sincères condoléances.

**L'honorable David A. Croll:** Honorables sénateurs, nous appelions tous le sénateur Prowse «Harper». Son véritable nom était James Harper Prowse; il était né à Taber, en Alberta. Son grand-père représentait Murray Harbour, dans l'Île du Prince-Édouard, au Sénat. Il reçut un diplôme de droit de l'Université Dalhousie et de l'Université de l'Alberta. Il aimait le droit, et plus spécialement le droit criminel. Il comprenait ses nuances et son aspect humanitaire. C'était un très bon avocat et un des meilleurs avocats plaidants de l'Ouest.

Il fut journaliste du *Bulletin* de Edmonton pendant un certain temps et il anima une émission de radio à CFRN d'Edmonton. Puis il pratiqua le droit à Edmonton et plus tard, en juillet 1940, il s'engagea pendant la seconde guerre mondiale jusqu'en mars 1945. Il fut blessé à la guerre en 1943 alors qu'il se trouvait à Ortona, en Italie, avec le Loyal